Hors de l'Assemblée du Palais-Bourbon? Le huitième jour, il se résignera à les accepter.

Quel sera le coupable ? La Chambre, sans aucun doute, le sera pour sa part ; mais le gouvernement l'aura été le premier ; car l'année bissextile donnait un jour de plus à M. Caillaux pour tenir sa parole, et déposer son projet aux premiers jours de mars, et d'autre part on ne saurait reprocher aux deux Chambres de ne pas avoir bouclé dans le délai légal du 30 juin un budget dont le projet n'aura été déposé que dans les environs du premier.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que le parti radical et radical-socialiste avait eu notion de la responsabilité résultant pour lui de la moralité du gouvernement à déposer son projet de budget. Il avait forcé M. Caillaux à promettre le dépôt pour les premiers jours de mars. Et, les premiers jours de mars étant passés sans dépôt, il avait délégué M. Dubief chez le président du Conseil pour qu'il eût à exécuter sa promesse au plus tôt.

La réponse ministérielle a été celle qu'on connaît : pas de dépôt en mars.

On pourrait croire qu'à cette réponse, M. Dubief a bondi d'indignation et de colère : « Et votre promesse, Monsieur le ministre, qu'en faites-vous ? »

On se tromperait étrangement!

Parti en guerre chez M. Clemenceau, M. Dubief en est revenu en paix. « L'entrevue entre le président du Conseil et le délégué de la gauche radicale et radicale-socialiste a été cordiale », rapporte l'*Agence Havas*.

Chargé de quatre sommations, M. Dubief s'est présenté menaçant place Beauvau. Aux quatre sommations, M. Clemenceau a répondu par d'ironiques fins de non recevoir, et M. Dubief a descendu les marches du perron de l'hôtel présidentiel, souriant et satisfait.

On le comprend : en entrant, il était porteur d'un lourd fardeau — celui des quatre sommations — en sortant, il ne portait plus rien, pas même l'apparence d'une promesse. Cela le repossait.

Quel gouvernement nous montre ce simple épisode de la vie parlementaire !

Des ministres qui promettent un jour et qui refusent le lendemain ! Des députés qui menacent au commencement du mois et qui s'aplatissent à la fin ! qui condamnent le mardi et qui approuvent le vendredi !

« Je ne favoriserai jamais l'anarchie », dit le président du Conseil. Mais l'anarchie, c'est son propre gouvernement, et il ne peut pas prétendre qu'il ne la favorise pas.

J. R.

Gazette

Deux pays

MM. E..., entrepreneur, et C..., architecte, figuraient sur la liste des candidats proposés pour les postes d'officiers de la nouvelle compagnie des sapeurs-pompiers, à Thiers (Puy-de-Dôme).

M. le sous-préfet de Thiers biffe ces deux noms avec un geste d'énervement. MM. B... et C... ne seront point officiers des sapeurs-pompiers.

Motif : Ils font partie de l'Amicale des anciens élèves des Frères.

Vive la liberté ! Monsieur le sous-préfet.

Qu'importe que les immeubles flambent, pourvu que l'anticléricalisme ne s'éteigne pas !

Anniversaires

12 mars 1871.

La Commune est proclamée. M. Clemenceau fut maire de Montmartre à l'époque de la Commune. Pour son administration et en sa présence, les généraux Clément, Thomas et Lecomte furent assassinés.

14 mars 1908.

M. Clemenceau entre à la place Beauvau.

Les hommes changent et leur fortune...

En Haïti

Le *Gaulois* rappelle ces souvenirs assez plaisants de l'histoire haïtienne :

C'est en 1847 que l'on voit le plus étonnant des souverains de cette île. Il s'appelait Soulouque et était né dans l'esclavage en 1786.

Ce noir, qui savait à peine lire et ne pouvait signer que commairement, eut comme une vision de conquérant farouche. Il tint pendant neuf années le pays sous sa tyrannie, en même temps qu'il rêvait le grand empire des cours occidentales.

Il fit commander pour son sacre des capes du manteau et de la couronne de Napoléon ; même les fournisseurs durent montrer les dents pour recevoir quelques acomptes. La liste civile de Soulouque qui prit le nom de Faustin Ier, fut fixée à 250 000 gourdes (la gourde vaut 5 fr. 60), et l'impératrice Adelina, d'un aussi bel ébène que son époux, reçut un apanage de 50 000 gourdes.

Elle avait pour son service deux dames d'honneur cinquante dames du palais et vingt-deux dames ou filles à la chapelle.

La cour avait grand-aumônier, grand-maréchal du palais, intendant des menus plaisirs, gouverneur des châteaux impériaux, etc.

Ainsi Soulouque Faustin Ier jouait-il à l'empereur...

Députés sobres

Les députés canadiens sont des sages.

En conséquence d'une résolution votée dernièrement par l'Assemblée législative à Québec, le buvette de la Chambre des députés du Canada a été fermée hier.

Désormais, il ne sera plus vendu de liqueur dans le palais du Parlement canadien.

Cette nouvelle a fortement ému un groupe notable de nos Q. M. Les messieurs ne sauraient tolérer qu'on leur donne ainsi une leçon de tempérance et d'économie.

On assure qu'un télégramme de protestation contre cette mesure aurait été adressé aux députés canadiens par quelques-uns de nos 15 000.

Des gens bien informés prétendent même que M. Camille Pelletan serait des protestataires.

Sous toutes réserves la protestation !

Violon automatique

Le 16 courant, on a expérimenté à l'Oxford Music Hall un instrument qui s'appelle le *Mill's automatic virtuosa*.

C'est un violon automatique qui joue seul des solos, des duos et qui a même sur le violon ordinaire cette supériorité de produire des combinaisons de cordes irréalisables pour les meilleurs virtuoses.

L'instrument a joué des morceaux de Chopin et de Grieg avec une rare perfection et avec un accent et une expansion ne laissant à peu près rien à désirer.

Ces résultats sont obtenus au moyen d'une bande de parchemin perforé qui se déplace sous l'action d'un petit moteur électrique.

L'inventeur est de nationalité danoise.

C'est égal, nous préférerions un Paganini au violon à une bande de parchemin perforé.

Un nouveau mode de locomotion

Un ingénieur suisse résidant au Caire vient de construire un curieux appareil de sport.

L'appareil consiste, simplement dans deux roulettes d'acier — une seule pour chaque pied — ayant environ un pied de diamètre et munies de pneumatiques comme de minuscules roues de bicyclette. A l'extrémité intérieure de l'axe de chaque roue est fixée une camelle d'acier sur laquelle on fixe solidement la chaussure comme sur un patin à glace. M. Keller assure qu'avec cet appareil on peut courir avec la rapidité d'une bicyclette, tant on patine qu'on côte légère. De plus, il prétend qu'on peut y adapter très aisément un petit moteur à benzine assez puissant pour actionner les roues et rendre inutile toute dépense d'énergie musculaire de la part du sportsman, devenu alors un véritable « Mercure moderne ».

AU MAROC

Les propositions de Moulay-Hafid

Tanger, 18 mars. — Settat, 14 mars. — Le général d'Amade a quitté son bivouac de l'Oued-Tamastert hier à 7 heures du matin, pour Settat.

Arrivée dans cette ville, toutes les troupes ont défilé, clairons en tête.

Dans l'après-midi, M. Houel, accompagné de MM. Vaffier, Pollet, Vauthier, français, et Berino, italien, venant de Moro-El-Chaïr, sont arrivés. Ils venaient de la part de Moulay-Hafid pour renouveler les propositions déjà faites.

Moulay-Hafid prétend que la mehalla de Sektam, qui a été battue le 3 mars, s'est engagée malgré son ordre.

Moulay-Hafid nous reproche de vouloir imposer aux Chaouïas des caïds azizistes. Il demande que les 15 tirailleurs marchent sur Rabat pour y battre son frère, moyennant quoi il assurerait la pacification des Chaouïas et la reconnaissance de tous les engagements pris par Abd-el-Aziz. Il demande, en outre, l'évacuation des troupes envoyées.

Les envoyés de Moulay-Hafid ont été reçus par le général d'Amade qui les a priés de camper en dehors des lignes françaises.

Les troupes partent à midi.

Nouvelles soumissions

Une dépêche du général d'Amade, datée de Casablanca 14 mars, 7 h. 30 du soir annonce que les tribus Chaouïa, Chiadma et toutes les tribus des Ouled-Saïd ont fait aujourd'hui leur soumission à Ber-Rechid.

Les territoires se repeuplent très rapidement et l'on en pousse avec la plus grande activité possible l'organisation politique.

Rabat, 12 mars. — Quatre caïds des Cherarda sont venus faire leur soumission ainsi que trois des taibas qui s'étaient enfuis du camp de Moulay-Hafid.

On s'attend à de nombreuses soumissions dans la région des Gharb, des Oudaïa et des autres tribus voisines de Fez.

Erraisouli soutient Abd-el-Aziz

Tanger, 17 mars. — Erraisouli a campé cette nuit à Zinat. Il viendrait prochainement à Tanger, avant de partir pour Fez, avec une mehalla azizisto.

Tanger, 18 mars.— Casablanca, 16 mars. — La rançon des captifs Paret et Bianchi a été versée hier par la banque locale. On croit que les prisonniers arriveront le 19 mars.

La rançon est garantie par les consuls de France et d'Italie.

Le vapeur *Neustria*, avec des troupes à bord, est ici depuis deux jours, ne pouvant pas débarquer à cause de la mer.

LES OBSÈQUES DU MAITRE MECANICIEN LE BARS

De notre correspondant de Brest :

Hier après-midi ont eu lieu les obsèques du maître mécanicien Le Bars. Les honneurs étaient rendus par des délégations des troupes de la garnison. Les autorités civiles, militaires et maritimes assistaient aux obsèques ainsi que les Sociétés patriotiques de la ville. Le deuil était conduit par la femme du défunt. Le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, était placé sur un fourgon d'artillerie. Derrière le corps, étaient portées de nombreuses couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles offertes par les maîtres mécaniciens de Toulon et le commandant et les officiers du *Descartes*. Une magnifique couronne d'immortelles portait cette inscription : « La ville de Toulon aux victimes du *Descartes*. »

L'absoute a été donnée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis.

Après la cérémonie religieuse, qui a eu lieu à l'église Saint-Louis, magnifiquement ornée de drapeaux et de tentures, le cortège s'est rendu au cimetière de Brest où a eu lieu l'inhumation.

Aucun discours n'a été prononcé.

POUR NOS HEROS

Les directeurs de l'école de Sainte-Geneviève, de la rue Lhomond, ancienne rue des Postes, viennent d'avoir une pensée touchante. Ils feront célébrer dans la chapelle de la « Rue des Postes », dimanche 22 mars, à 10 h. ½, un service solennel pour trois anciens élèves de l'école, tués à l'ennemi depuis le commencement de la campagne du Maroc :

M. le lieutenant Jacques Roze, promotion de 1900, tué le 24 novembre 1907 ;

M. le lieutenant Blondin de Saint-Hilaire, promotion de 1902, tué le 27 novembre 1907 ;

M. le lieutenant Jean Ricard, promotion de 1903, tué le 9 février 1908.

Mgr Touchet évêque d'Orléans, prononcera l'oraison funèbre.

ECHOS PARLEMENTAIRES

LA REHABILITATION DES FAILLIS

Après avoir entendu M. Briand, ministre de la justice, la Commission de réforme judiciaire s'est prononcée hier, en faveur du projet voté par le Sénat sur la réhabilitation des faillis.

M. Lauraine, qui a été désigné comme rapporteur, a insisté auprès de la Commission sur la nécessité d'obtenir de la Chambre le vote de ce projet avant le 31 mars, c'est-à-dire avant la clôture des listes électorales.

Si le projet était voté à cette date, les faillis réhabilités pourraient participer aux prochaines élections municipales.

On croit que la discussion pourra avoir lieu lundi.

ÉCHOS DU SÉNAT

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

La Commission d'enquête sur la liquidation des Congrégations a entendu, cette après-midi, un exposé de son président sur les résultats de l'enquête faite en 1900 par l'administration des Finances sur la valeur des biens possédés par les Congrégations.

D'après cette enquête, les biens actuellement soumis à la Liquidation atteindraient une valeur globale de 613 millions. M. Combes a opposé à ce chiffre le prix de vente des immeubles, les revendications auxquelles il a été fait droit, et les remboursements d'hypothèque.

« Dans ces conditions, il faudrait, dit-il, réduire des trois quarts la valeur des biens liquidés qui ne s'élèverait pas à plus de 150 millions ».

Après cet échange d'observations sur l'exposé du président, M. Charles Dupuy a formulé des réserves, déclarant qu'il serait utile de préciser la valeur de 150 millions, d'après les statistiques.

Les sous-Commissions ont ensuite fait connaître l'état de leurs travaux, généralement bien avancés, sur la chancellerie et la transmission d'un peu plus du nombre de dossiers.

M. Reverdy, au nom de la sous-Commission, donne les explications sur neuf liquidations déjà examinées par la sous-Commission et qui n'offrent aucune difficulté.

La Commission tiendra sa nouvelle réunion mercredi.

Entre autres rapports, elle examinera vendredi celui qui a été rédigé par M. Fenwick sur la liquidation des Passionnistes anglais de Paris.

ELECTION LEGISLATIVE

Les électeurs de Tréveux sont convoqués pour élire le 12 avril un député en remplacement de M. Bérard, nommé sénateur.

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Châteauneuf (Loire). — M. Pauthan, républicain libéral catholique, a été élu par 618 voix contre 166 à M. Guignon, radical, et 86 à M. Dreyfus, député radical.

ELECTIONS CANTONALES

Le 5 avril, élections : au Conseil général, dans les cantons de Jaligny (Allier), Pietra-di-Verde (Corse), Chartres-Nord (Eure-et-Loir), Caraman (Haute-Garonne), Guer (Morbihan), Montagner (Basses-Pyrénées) ; — au Conseil d'arrondissement, dans les cantons de Lurech (Lot), Fismes (Marne), Ballon (Sarthe), Ham (Somme).

LA PERSÉCUTION

M. le chanoine P. Gorsse, curé d'Eygurande depuis trente-quatre ans, vient d'être chassé de son presbytère qu'il a construit par quêtes, dons, souscriptions.

CONTRE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

En vertu d'une Commission rogatoire décernée par M. Hirsch, juge d'instruction à Versailles, M. Caretto, commissaire de police de Saint-Germain-en-Laye, a procédé, hier, à une perquisition dans le local de l'école des anciens Frères de la Doctrine chrétienne, occupé par ceux-ci, Jean-Baptiste Granet, directeur ; Jules Boseu, Pierre Barthélemy et Adrien Chatel, professeurs, inculpés d'infractions aux lois du 1er juillet 1901 sur les associations et du 30 octobre 1886 sur l'enseignement.

De nombreux papiers ont été saisis.

Défendons-nous

Le tribunal de Largentière a rendu son jugement dans l'action civile intentée par M. l'abbé Assemant, curé de Saint-Melany (Ardèche), au journal blocard de la région, le *Républicain des Cévennes*, qui l'avait dénigré dans une série d'articles.

M. Assemant obtient 200 francs de dommages-intérêts et le *Républicain* est condamné en outre à deux insertions du jugement.

Çà et là

Morts d'hier

Le capitaine d'infanterie coloniale Becker, 40 ans, en Guinée.

Recherches archéologiques

A Saint-Riquier, sous la direction de M. Durand, de la Société des monuments historiques, ont eu lieu, dans les bas-côtés de l'église abbatiale, des fouilles en vue de retrouver la célèbre chapelle souterraine de Saint-Gervin, existant en cet endroit, selon la tradition et des documents sérieux.

On a déjà découvert des sarcophages et des ossements d'anciens abbés.

Le jury de peinture de 1908

Le jury de peinture pour le Salon de 1908 est ainsi composé :

M. Jean-Paul Laurens, membre de l'Institut, président ; MM. Humbert, membre de l'Institut ; Antoine Guillemet, vice-présidents ; MM. H. Royer, Saint-Germier, Gosselin, Baschet, secrétaires ; MM. Bergeret, Bonnat, membre de l'Institut ; Bouligny, Demont, Dunré, Gagliardini, Gilbert, Henri Martin, Maillart, Petitjean, Quost, Roybet, Saintpierre, Tattegrain.

Les nouveaux académiciens à l'Elysée

M. René Bazin, directeur de l'Académie française, a annoncé hier officiellement à M. Fallières l'élection des trois nouveaux académiciens : MM. Francis Charmes, Henri Poincaré et Jean Richepin.

Cette après-midi à 4 heures MM. Jules Claretie, Maurice Donnay et Gaston Boissier ont présenté à M. Fallières le dernier académicien reçu, M. Barboux.

ECHOS DE PARTOUT

M. Agoustenc, inspecteur adjoint des beaux-arts, est nommé sous-préfet à Albertville, en remplacement de M. Tahon, mis en disponibilité.

Le banquet des commissaires de surveillance administrative des chemins de fer a eu lieu hier sous la présidence de M. Barthou. M. Auberon, président de la Société, a formulé les vœux des commissaires : création d'une classe supérieure, obtention des frais accessoires.

L'administration centrale des finances est réorganisée par décret. Le personnel va être réduit et les économies appliquées au volontariat des traitements.

Le ministre de l'Instruction publique vient de classer comme monument historique le clocher d'Annecy-le-Vieux, qui appartient à l'ancienne mense curiale de cette commune.

Le président de la Chambre offre ce soir un dîner aux ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et chefs de missions accrédités à Paris.

Ce dîner sera suivi d'une réception.

Le samedi 28 mars aura lieu, au Collège de France, l'inauguration du buste d'Emile Deschanel, dans la salle n° 8, où il enseigna pendant vingt-deux ans.

A L'HOTEL DE VILLE

La statue de Charlemagne

Sur le rapport de M. Paul Escudier, les troisième et quatrième Commissions du Conseil municipal se sont prononcées en faveur du transfert, place Vauban, de la statue de Charlemagne, actuellement au parvis Notre-Dame.

L'exposition de Londres

Revenant sur sa précédente décision, la quatrième Commission a décidé d'autoriser l'envoi à l'exposition de Londres d'œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, sauf en ce qui concerne la toile de Lhermitte, *Les Halles*, dont le transport, vu ses dimensions, présenterait trop de risques.

Les omnibus

La première Commission a entendu hier les représentants de la Compagnie des omnibus, au sujet des délibérations prises par le Conseil municipal, relativement au régime futur. Ils ont fait certaines réserves, notamment sur le taux d'amortissement du capital. La durée de la concession avait été fixée à vingt-cinq ans au lieu de trente-cinq. Les demandeurs ont fait valoir qu'il y aurait lieu de relever ce taux.

Demandez dans toutes les gares

La Croix quotidienne grand format

La Croix illustrée

Le Pèlerin

Le Cosmos

Le Mois littéraire et pittoresque

LE PRINCE DE MONACO A ROME

Les journaux publient l'information suivante :

Rome, 17 mars. — Une dépêche de Monaco, en date d'aujourd'hui, annonce que le prince Albert, venant de Paris, arrivera à Rome le 26 mars au matin.

Il sera reçu à la gare par le roi et le président de la Société de Géographie, marquis Capelli. L'après-midi, le prince ira de l'hôtel visiter les souverains, puis se rendra chez la reine-mère. Le roi rendra ensuite sa visite au prince.

Le lendemain 27, le roi et le prince visiteront, en automobile, le parc royal de Castel-Porziano, où ils déjeuneront. Le prince assistera, le soir, à un dîner offert en son honneur par le président de la Société de Géographie.

Le 28, le prince fera une conférence au théâtre Argentina, en présence de la famille royale, sur les progrès de l'océanographie. Le soir, un dîner sera offert, dans la cour d'honneur du palais au prince, qui repartira le 29 après-midi pour Monaco.

Cette réception d'un prince catholique par le roi d'Italie à Rome, comme autrefois celle de M. Loubet, est une offense au Pape qui ne manquera pas de protester hautement.

Tout le monde savait que le prince de Monaco est d'un catholicisme peu édifiant. Mais ce scandale est particulièrement grave.

NOS AMIS DÉFUNTS

Bons Cœur de Marie, soyez mon salut

Ste Rose d'Lima priez pour nous.

M. le comte du Hamel, 70 ans. — La Révérende Mère Marie de Jésus, supérieure des Ursulines, à San-Remo (Italie), 74 ans. — Mme Mélanie de Hübner, comtesse de Maupassant, 74 ans, à Allonnes (Maine-et-Loire). — Mme Bozian, 65 ans, à Vendôme (Loir-et-Cher). — M. l'abbé Poitz, curé de Laviron (Doubs). — Pr Lucien Kapper, 38 ans, de la Congrégation du Saint-Esprit.

BIBLIOTHÈQUE D'AUTEURS CHOISIS

COLLECTION IN-8° ECU A 1 FRANC

BOSSUET. — *Œuvres philosophiques*, 1 volume. — *Œuvres historiques*, 1 volume. — *Oraisons funèbres, sermons pour vêtures*, 1 volume. — *Sermons, panégyriques*, etc., 3 volumes. — *Elévations sur les mystères*, 1 volume. — *Méditations sur l'Evangile*, 2 volumes. — *Mélanges : Controverse ; Discours sur l'unité de l'Eglise ; Exposition de la doctrine catholique ; Opuscules* ; 1 volume. — *Lettres de piété et de direction*, 3 volumes.

FENELON. — *Œuvres philosophiques*, 1 volume.

BOURDALOUE. — Retraite, 1 volume. *Sermons choisis*, 2 volumes.

SAINT FRANÇOIS DE SALES. — *Avis de l'éditeur, notice, éloges. Introduction à la vie dévote* (texte intégral), 1 volume. — *Traité de l'amour de Dieu* (texte intégral), 2 volumes. — *Sermons authentiques. Entretiens choisis. Opuscules*, 1 volume. — *Lettres spirituelles*, 1 volume.

J. DE MAISTRE. — *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 2 volumes. — *Du Pape*, 1 volume. — *Considérations sur la France*, etc., 1 volume.

FRAYSSINOUS. — *Défense du Christianisme*, 2 volumes.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du Christianisme*, 2 volumes. — *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 2 volumes.

FREPPEL. — *Conférences sur la divinité de J.-C.*, 1 volume.

SAINT AUGUSTIN, Maître de la vie spirituelle (Pr Mayr), traduction du R. P. Laurent, des Augustins de l'Assomption, 4 vol. — *Confessions*, texte, traduction et notes d'après Mgr Péronne, par l'abbé Pihan, 4 vol.

Chaque volume in-12, environ 300 pages compactes, broché 1 franc ; port, 0 fr. 20 ; relié demi-basane tranches jaspées, 2 francs ; port 0 fr. 25.

4, rue Bayard, Paris VIIIe

Le Noël REVUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

ABONNEMENT UN AN 10 FR.

5, RUE BAYARD, PARIS

INFORMATIONS DU SOIR

Le président du Conseil conférera ce soir avec M. Caillaux et M. Viviani, au sujet de la question des retraites ouvrières.

Le gouvernement sera entendu demain par la Commission sénatoriale.

M. Clemenceau a reçu ce matin M. Doumergue et M. Victorino Sardou.

Tanger, 19 mars. — M. Regnault et le général Lyautey sont arrivés hier à Casablanca. Leur première impression a été bonne, et ils considèrent la situation comme excellente.

INCIDENTS EN MAURITANIE

Un incident regrettable, mais dont les conséquences paraissent heureusement limitées, s'est produit à Dagana, sur la rive gauche du Sénégal.

Un indigène, du nom d'Allygère, et originaire du village de Fanaye, sur la rive droite du fleuve, qui avait été sauvé à la résidence fixe, à la suite de la campagne violente qu'il mène qu'depuis de l'année 1906 contre notre influence, s'est échappé dernièrement et a repris sa propagande.

Le 15 mars, après avoir traversé le Sénégal, il s'est présenté devant la résidence de Dagana et a menacé de mort l'administrateur, qui avait rassemblé autour de lui les Européens présents.

Allygère avait tiré le premier le coup de feu, son tour, et [illegible] quelques-uns de ses compagnons. Les autres prirent la fuite.

Le calme était complètement rétabli lorsque les renforts arrivèrent.

Le commissaire adjoint de la Mauritanie a ouvert une enquête sur ces faits.

Rome, 18 mars. — Le grand-duc Serge de Russie est arrivé.

EN RUSSIE

Le duel Fock-Smirnof

Saint-Pétersbourg, 18 mars. — Le duel des généraux Fock et Smirnof, qui ont, comme on sait, figuré comme accusés dans le procès relatif à Port-Arthur, a eu lieu dans la matinée.

Le général Smirnof a été blessé grièvement.

Londres, 18 mars. — Sir Henry Campbell-Bannerman va légèrement mieux.

Barcelone, 18 mars. — L'escadre autrichienne est partie pour Gibraltar.

Les torpilleurs autrichiens la suivent.

La mer est toujours légèrement agitée.

Rome, 18 mars. — Une note officieuse annonce qu'à la suite d'un ordre impérial, l'ambassade de Turquie à Rome a été chargée de demander au gouvernement italien de désigner le successeur du général Degiorgis au commandement de la gendarmerie en Macédoine.

Toutes les puissances ont reconnu que le successeur du général Degiorgis doit être un général italien.

Athènes, 18 mars. — On mande de Salonique que deux individus sont entrés dans la [illegible] d'hier dans la pharmacie de M. Tomchef, qui prenait une part active aux travaux des Comités ; ils ont tiré contre lui deux balles sans le toucher, puis se sont enfuis.

Dans les milieux bulgares, on prétend qu'il s'agit de représailles grecques pour l'assassinat du drogman grec, mais les milieux grecs assurent que l'attentat était simulé pour compromettre les Grecs.

UN DERAILLEMENT

Hier soir, à 9 h. ½, le train de marchandises venant de Caen manœuvrait en gare de Montbizot (Sarthe), lorsqu'il fut tamponné par un autre train de marchandises n° 2 524, venant également de Caen. Trois wagons du train tamponné et la locomotive du train tamponneur furent démolis. Par comble de malchance, un troisième train de marchandises, le numéro 4 168, qui arrivait à ce moment du Mans, tomba en plein encombrement des voies et dérailla. Pas d'accidents de personnes. Les dégâts matériels sont considérables. La circulation est partiellement interrompue.

Brest, 18 mars. — Une circulaire du ministre de la Marine autorise les ouvrières de la poudrerie de Saint-Nicolas, ayant un enfant âgé de moins de 15 mois auquel elles donnent personnellement des soins, à disposer d'une absence payée de une heure par jour, en sus du repos de midi.

Un local sera également mis à la disposition des mêmes qui seraient amener leur enfant aux ateliers de la poudrerie de Saint-Nicolas pendant l'heure de repos.

Toulon, 18 mars. — D'après de nouveaux renseignements puisés à une source autorisée, l'incident qui s'est produit à bord du [illegible] qu'un matelot, mécontent d'avoir eu un repas froid, a jeté sa gamelle à l'eau.

Ce matelot a été puni.

Arras, 18 mars. — Deux Suédois ont contracté au recrutement d'Arras un engagement immédiat dans la légion étrangère pour aller combattre au Maroc.

Ils se sont ensuite dirigés sur Marseille.

PALAIS DE JUSTICE

LE DROIT DE RÉPONSE DES JOURNALISTES

Un journaliste qui a un organe pour répondre aux attaques d'un journal adversaire peut-il exiger l'insertion de sa réponse dans tous les cas où pourrait le faire un particulier.

La 9e Chambre correctionnelle vient de répondre par la négative.

Suivant elle, le journaliste ne peut user du droit de réponse que s'il a été injurié ou diffamé.

En vertu de ce principe, et aussi parce que c'était son journal et non lui-même qui avait été nommé, le tribunal a débouté M. l'abbé Garnier, directeur du *Peuple français*, de l'action en refus d'insertion qu'il avait intentée au *Nouvelliste de Lyon*.

Me Menard plaidait pour M. l'abbé Garnier. Me Geoffroy pour le *Nouvelliste*.

LA PROPRIÉTÉ DES INFORMATIONS

La Chambre des requêtes de la Cour de cassation confirmant un arrêt de la Cour d'Aix, vient de décider qu'un journal qui, de bonne foi, publie des informations qui sont la propriété d'une agence, n'est point passible de dommages-intérêts.

En conséquence, elle a rejeté le pourvoi formé par l'*Agence Havas*, contre un arrêt de la Cour d'Aix, qui l'avait déboutée de sa demande en dommages-intérêts, intentée contre le *Soleil du Midi*.

FEUILLETON DU 19 MARS 1908 — 27 —

Le château de Pontinès

Le plus souvent, je m'enveloppe d'un long voile blanc et je vais glisser un billet inconnue au chevet de ceux qu'un danger menace. J'ai prévenu ainsi bien des châtelaines de veiller sur leurs bijoux ; bien des voyageurs d'éviter tel chemin creux.

Tous n'ont pas voulu me croire, ajouta-elle en regardant Jehan, l'air taquin. Mais elles raisons si nobles les faisaient agir que je ne veux pas leur retirer ma protection.

Pendant la mauvaise saison, continua-t-elle, quand les sorties sont difficiles, je gente à fureter ici et je t'assure que j'ai fait des découvertes très intéressantes, dans notre petite demeure. Je grimpe comme un chat, je passe par les fenêtres quand les portes sont closes, je dérobe le trousseau de clés de Guillemine, pendant son sommeil et je me faufile partout.

J'ai commencé par découvrir la petite salle basse où mon frère serre ses richesses, sa part du butin ce qu'on rapporte de plus précieux des expéditions. Et rien ne me révolte comme de glaner à pleines mains dans les sacs d'or ; pour aller en distribuer ensuite aux malheureux, ruinés par Edgar. Je tâche de leur redonner ce que mon frère leur a ôté... Il me faut faire parfois de véritables voyages pour arriver jusqu'à celui qui a été lésé. Alors, je me nourris de fruits sauvages ; et la nuit, je dors dans les meules de paille. Je n'ai pas peur et la fatigue n'est rien. Mon Dieu... si je pouvais, en réparant ainsi, retarder le châtiment que votre justice nous réserve et que je sens planer au-dessus de nous.

Elle étendit en avant ses bras blancs, ses immenses yeux noirs se plongèrent dans le ciel avec effroi et un long frisson la secoua. Avec son costume flottant et son étrange attitude, elle semblait une prêtresse antique, devant l'autel sanglant qui l'attendait pour le sacrifice. Et Jehan, ému, se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme.

XVI

DANS LEQUEL ALEYDA TERMINE SON RECIT

Les paroles de la jeune fille qui dénotaient une intrépidité surprenante et une volonté rare servie par une intelligence étonnamment développée, rappelèrent au jeune homme ce qu'Aleyda venait de lui dire :

— Edgar le veut ainsi, mais moi, je le veux autrement.

Il avait souri de cette déclaration, parce qu'il ne voyait alors que l'apparence jeune et fragile de l'enfant ; maintenant il regardait son âme vibrante et indomptée et il ne doutait plus de l'efficacité de sa protection.

Un jour, en rentrant d'une de ses promenades, Aleyda, les sourcils encore tout froncés, avait dit à Jehan :

— Aujourd'hui, j'ai vu un oiseau de proie, qui emportait dans ses serres un pauvre petit rossignol. J'ai regardé où il allait. Il a plané, puis, il s'est abattu sur un rocher en pointe, et il s'est envolé de nouveau. Je suis montée auprès de son nid, j'ai attendu qu'il revint et quand il s'est approché, à la nuit, je l'ai tué. Il ne mangera plus les petits rossignols des bois.

Le récit de cette petite aventure avait surpris Jehan; mais, maintenant qu'il avait pénétré dans la vie et dans l'âme d'Aleyda, il comprenait l'étrange caractère de l'enfant. C'était la bonté, la délicatesse, la franchise de la mère unies au courage audacieux et parfois sauvage de son père. Ensemble séduisant et inquiétant, développé par la désolation de cette existence sans affection et de cette liberté sans contrôle.

La jeune fille s'était assise de nouveau, le sourire était revenu sur ses lèvres ; elle reprit :

— J'avais toujours pensé que notre partie du château ne devait pas être absolument séparée de l'ensemble ; quelque souterrain devait nous relier aux bâtiments intérieurs et je cherchais ce souterrain sans me décourager. Une fois, mes recherches me conduisirent dans une petite pièce derrière la cuisine ; recoin tout encombré de vieux débris. Là, une boiserie, très habilement disposée fermait l'entrée d'un corridor inconnu de tous. J'ai gardé soigneusement ma découverte et à la première occasion, je suis allée l'explorer.

Ce corridor conduisait dans la chapelle de Pontinès ; au cœur même du château. Pauvre chapelle, son délabrement faisait peine ; pourtant, au-dessus du maître-autel abandonné, souriait dans son cadre une Vierge ravissante. Je l'ai aimée tout de suite. Depuis, je suis allée, bien des fois, lui conter mes peines dans mes heures de tristesse et lui chanter des cantiques dans mes heures de paix.

J'étais là, derrière un vitrail démoli, le jour de votre arrivée à Pontinès. Cela peut t'expliquer comment le revenant de Pontinès a fourni de l'avoine et de la paille à vos pauvres chevaux dont vous aviez oublié les provisions.

— Pauvre Aleyda ! murmura Jehan, vous avez dû avoir bien de la peine.

— Oh ! j'ai dû faire plusieurs voyages.

— Vous nous aviez bien intrigués, reprit Jehan en riant. Nous avons même passé une nuit dans l'écurie, pour vous épier.

— C'est très heureux, alors, que je n'y sois pas retournée.

Elle se tut, jugeant sans doute, ses souvenirs épuisés ; mais Jehan questionna :

— Parlez-moi de Marguerite. Pouvez-vous la voir quelquefois ?

— Oh ! certainement. Guillemine est intraitable quand il s'agit de la consigne : jamais, je n'ai pu faire sortir Marguerite de sa chambre, mais je vais l'y retrouver. On nous enferme toutes les deux et nous bavardons à notre aise, ce sont de bons moments, Marguerite et la Vierge de la chapelle ; sans elles, je ne sais pas ce que je serais devenue. Aussi quel chagrin quand Edgar a voulu emmener Marguerite à la forêt pour l'y initier. C'était un peu avant votre arrivée à Pontinès. Les espions d'Edgar lui avaient appris que tu voyageais dans les environs ; il voulait mettre entre toi et ta sœur, le secret de l'entrée de la caverne et le repaire de ses pillards. M. de Pontinès est venu se promener à plaisir dans une toile si bien ourdie. Comment Edgar a-t-il eu l'imprudence de s'arrêter à la *Perdrix Rouge* ? C'est ce que je n'ai jamais compris. Par moment les hommes servent comme des aveugles les desseins de la Providence. Dieu voulait le mettre ainsi sur la trace de ta sœur. Marguerite est donc revenue ici, presque aussitôt après son départ et, sans perdre de temps, Edgar a combiné le plan infernal, grâce auquel tu m'écoutes en ce moment. Le même piège devait servir pour M. de Pontinès ; aussi, j'ai fait tous mes efforts pour éloigner ton ami dans la direction de la forêt. Il me semblait que là, sur ses gardes, le danger serait moins grand, pour lui. Il a fallu qu'un hasard fâcheux le mette, lui aussi, entre les mains de mon frère.

— Aleyda, demanda Jehan, voyant que la jeune fille s'arrêtait vous devez savoir comment mon pauvre Gilles a été fait prisonnier ?

— Non, je n'en ai pas une idée très nette ; le hasard a dû leur jouer un mauvais tour. Mais ils n'ont pas une égratignure, c'est l'essentiel... Et si tu veux me faire la grâce de croire que tu seras libre après-demain, tu peux croire aussi que je ferai tout mon possible pour rendre, demain, le même service à ton ami.

— Demain, répéta Jehan, après-demain... déjà !

Aleyda regardait bien loin dans le ciel comme elle le faisait souvent.

— Oui, demain, dit-elle enfin. C'est demain qu'Edgar compte amener ici M. de Pontinès et ses compagnons. Ce trajet est une occasion unique dont il faudra profiter... Je ne sais pas encore comment cela se passera, mais je serai dans la forêt et ils ne doivent pas arriver ici prisonniers. Après, ton tour viendra, Jehan, ton tour et celui de Marguerite. Bientôt, vous embrasserez votre mère.

Sa voix s'éteignit dans une intonation inattendue et tremblante. Elle se pencha par la fenêtre et un silence lourd comme leurs deux âmes, tomba entre eux. Une angoisse étreignait Jehan à la pensée de la laisser seule pour souffrir. Il se jugeait lâche de consentir à la quitter. Mais rester ce serait la perdre, malgré tout : dans une oubliette, on ne reçoit pas de visite.

Aleyda se retourna sans quitter l'embrasure de la fenêtre. Sa mince silhouette se détachait sur l'azur profond et, sur son visage, à contre-jour, les impressions devenaient difficiles à lire.

— Je voudrais te demander quelque chose, prononça-t-elle la voix calme. Quand tu seras hors d'ici, iras-tu dénoncer Edgar à la maréchaussée ?

Jehan hésita ; elle reprit vite :

— Il le mérite, je le sais, il le mérite cent fois. Mais c'est mon frère, je l'aime quand même... Ne me réponds pas tout de suite ; songes-y. Et si, dans la loyauté de ton cœur, tu peux me promettre d'oublier l'existence d'Edgar, ah ! quelle reconnaissance je t'en aurai !

Certes, ce n'était pas par vengeance personnelle, mais pour éviter bien d'autres malheurs, que Préval a pensait livrer à la justice messire Satanas. Jusque-là, il lui avait semblé que c'était un devoir pour lui, puisque, naturellement, Guillemine et Aleyda seraient épargnées. Les paroles de la je